



# Fiche Signalétique

---

---

## Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

---

---

**Nom du produit:** Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)

**Numéro(s) de produit:** 72120

**Utilisation du produit:** Produit de nettoyage pour équipement électrique

**Coordonnées du fabricant / fournisseur:**

Aux États-Unis:  
CRC Industries, Inc.  
885 Louis Drive  
Warminster, PA 18974  
[www.crcindustries.com](http://www.crcindustries.com)  
1-215-674-4300 (Généralités)  
800- 521-3168 (Technique)  
800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada:  
CRC Canada Co.  
2-1246 Lorimar Drive  
Mississauga, Ontario L5S 1R2  
[www.crc-canada.ca](http://www.crc-canada.ca)  
1-905-670-2291

Urgence 24 heures – CHEMTREC: 800-424-9300 ou 703-527-3887

---

---

## Section 2: Identification des Risques

---

---

### Vue d'Ensemble des Risques

**DANGER:** Inflammable. Nocif ou mortel si ingéré. Contenu sous pression.  
Apparence et odeur: Liquide transparent incolore, légère odeur d'hydrocarbures

**Effets potentiels sur la santé:**

**EFFETS AIGUS:**

**YEUX:** Peut causer une légère irritation ainsi que brûlure, rougeur et larmoiements. Aucune indication d'être un irritant oculaire.

**PEAU:** Un contact prolongé peut causer une légère irritation. Aucune indication d'être un irritant cutané. Un contact prolongé peut entraîner une absorption cutanée.

**INHALATION:** Degré de toxicité faible par inhalation anticipé. Les effets d'une surexposition peuvent inclure l'irritation des voies respiratoires, excitation transitoire suivie de signes de dépression du système nerveux (maux de tête, somnolence, étourdissements, perte de coordination, désorientation et fatigue).

**INGESTION:** Taux de toxicité faible par ingestion. Peut causer de l'irritation des voies digestives, la nausée et les vomissements. Le risque principal est l'aspiration du matériau par les poumons lorsque avalé ou lors d'un vomissement. Ceci peut se traduire par une pneumonie chimique (inflammation des poumons) et, éventuellement, la mort.

**EFFETS CHRONIQUES:** Preuves insuffisantes pour évaluer les risques de cancer. Selon certains rapports, la surexposition répétée et prolongée aux solvants a été associée aux dommages au cerveau et au système nerveux.

**ORGANES VISÉS:** Données non disponibles

**État physique aggravé par exposition:** Problèmes cutanés, problèmes respiratoires (de type asthmatique)

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

**Nom du produit: Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)**

**Numéro(s) de produit: 72120**

---

---

### **Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients**

---

---

<b>COMPOSANT</b>	<b>NUMÉRO CAS</b>	<b>% par pds</b>
Distillat léger hydrotraité	64742-47-8	55 - 65
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	29911-27-1	25 - 35
Propylène glycol méthyl éther acétate	88917-22-0	5 - 15
Dioxyde de carbone	124-38-9	3 - 8

---

---

### **Section 4: Premiers Soins**

---

---

- Contact oculaire:** Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.
- Contact cutané:** Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Inhalation:** Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.
- Ingestion:** Ne PAS induire le vomissement ni faire absorber quoique ce soit par la bouche en raison des risques d'aspiration. Si la victime est somnolente ou inconsciente et qu'elle vomit, la mettre sur le côté gauche, la tête en bas. Communiquer immédiatement avec un médecin.
- Avis aux médecins:** Risque d'aspiration. Traitement symptomatique.

---

---

### **Section 5: Mesures en cas d'Incendie**

---

---

**Propriétés d'inflammabilité:** Ce produit est inflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol.

Point d'éclair: 185°F / 85°C (PMCC)      Limite d'explosion supérieure: 5.5  
Température d'autoallumage: 401°F / 205°C      Limite d'explosion inférieure: 0.6

**Données pour incendie et explosion:**

- Moyen d'extinction approprié:** Produit chimique sec, dioxyde de carbone, mousse ou brume recommandés ; jet d'eau direct déconseillé.
- Produits de combustion:** Oxydes de carbone
- Risques d'explosion:** Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans un espace confiné et former une atmosphère inflammable.
- Protection des pompiers:** Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler sur les surfaces inférieures. Si le contenant n'est pas bien refroidit, il peut se briser sous la chaleur d'un incendie.

**Nom du produit: Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)**

**Numéro(s) de produit: 72120**

---

---

## Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

---

---

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

---

---

## Section 7: Entreposage et Manipulation

---

---

Procédures de manipulation: Ne pas utiliser à proximité d'une source d'ignition. Utiliser sous une ventilation adéquate. Éviter d'inhaler les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Faire attention dans les espaces confinés. Se laver après l'utilisation et avant de consommer de la nourriture. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. S'assurer que l'aire d'entreposage est correctement ventilée. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes.

Niveau d'entreposage d'aérosol: II

---

---

## Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

---

---

### Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Distillat léger hydrotraité	NE	NE	NE	NE	NE		
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	NE	NE	NE	NE	NE		
Propylène glycol méthyl éther acétate	NE	NE	NE	NE	NE		
Dioxyde de carbone	5000	NE	5000	30000	NE		ppm
N.E. Non établi (C) – ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – vacated (libre)							

### Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises,

**Nom du produit: Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)**

**Numéro(s) de produit: 72120**

utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en néoprène. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

---

---

## Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

---

---

État physique: liquide

Couleur: Transparent, incolore

Odeur: Hydrocarbure léger

Seuil d'odeur: ND

Gravité particulière: 0.87

Point d'ébullition initial: 392°F / 200°C

Point de congélation: -121°F / -85°C

Pression de vapeur: < 0.1 mmHg @ 68°F / 20°C

Densité de vapeur: > 1 (air = 1)

Taux d'évaporation: lent

Solubilité: Légèrement soluble dans l'eau

Coefficient de distribution eau/huile: ND

pH: NA

Composés Organiques volatiles: Pds %: 0 g/L: 0 lb/gal: 0

---

---

## Section 10: Stabilité et Réactivité

---

---

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Sources d'ignition possible ; températures extrêmes

Matériaux incompatibles: Agents d'oxydation puissants

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de carbone

Possibilité de réactions dangereuses: Non

---

---

## Section 11: Information Toxicologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

### Toxicité aiguë:

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Distillat léger hydrotraité	> 5 g/kg	> 2 g/kg	> 5 mg/L/4H
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	1620 µL/kg	5660 µL/kg	Aucunes données
Propylène glycol méthyl éther acétate	> 5 000 mg/kg	> 2 000 mg/kg	Aucunes données
Dioxyde de carbone	Aucunes données	Aucunes données	470 000 ppm/30 M

**Nom du produit: Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)**

**Numéro(s) de produit: 72120**

**Toxicité chronique:**

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Distillat léger hydrotraité	Non	Non	Non	Non	Inconnu
Éther n-propylique du dipropylèneglycol	Non	Non	Non	E (modéré) / S (moyen)	Inconnu
Propylène glycol méthyl éther acétate	Non	Non	Non	E (moyen)	Non
Dioxyde de carbone	Non	Non	Non	Non	Non

E – œil      S – peau      R - Respiratoire

Toxicité reproductive:      Aucune information disponible  
Tératogénéicité:            Aucune information disponible  
Mutagénéicité:                Aucune information disponible  
Effets synergétiques:        Aucune information disponible

---

---

## **Section 12: Information Écologique**

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité:                    Distillat léger hydrotraité - 96 heures LC 50 Pimephales promelas: 45 mg/L [transitaire]  
Persistance / Dégradabilité:      Données non disponibles  
Bioaccumulation / Accumulation:    Données non disponibles  
Mobilité dans l'environnement:      Données non disponibles

---

---

## **Section 13: Élimination**

---

---

**Classification déchets:**      Le liquide distribué ne fait pas partie de la sur l'élimination des déchets.  
   Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

---

---

## **Section 14: Information pour le Transport**

---

---

Département des transports É.-U. (terre):      UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

ICAO/IATA (air):                    UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau):                    UN1950, Aérosols, 2.1, Quantité limitée

Réserves spéciales      Aucune

---

---

## **Section 15: Réglementation**

---

---

**Règlements fédéraux É.-U.:**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

**Nom du produit: Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)**

**Numéro(s) de produit: 72120**

---

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants:   Aucune

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS):                   Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:           Risque d'incendie                                   Oui  
  Risque réactif                                        Non  
  Libération de pression                            Oui  
  Risque aigu pour la santé                        Oui  
  Risque chronique pour la santé                Non

Section 313 Produits chimiques toxiques:           Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:  
  Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux:           Aucune

**Réglementation Canadienne:**

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT:           A, B5, D2B

Inventaire LIS Canadien:   Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

**Réglementation Union Européenne:**

Conformité RoHS:           Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

**Réglementation complémentaire:**           Aucune

---

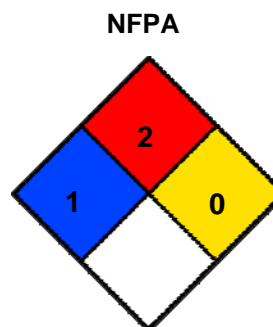
---

**Section 16: Autres Informations**

---

---

HMIS® (II)	
<b>Santé:</b>	<b>1</b>
<b>Inflammabilité:</b>	<b>2</b>
<b>Réactivité:</b>	<b>0</b>
<b>EPP:</b>	<b>B</b>



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par:           Michelle Rudnick

# Nom du produit: Lectra Clean® II dégraissant puissant non chloré (aérosol)

Numéro(s) de produit: 72120

---

N° CRC: 490C

Date de révision: 08/25/2014

Modifications depuis la dernière révision: numéro de produit retirés

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Registre CAS

CFR: Code des règlements fédéraux

DOT : Département des transports

LIS: Liste intérieure des substances

g/L: Grammes par litre

HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux

IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer

IATA: Association du transport aérien international

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI: Organisation maritime internationale

lb/gal: Livres par gallon

CL: Concentration létale

DL: Dose létale

ND Non applicable

N.R. Non défini

NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health

NFPA: National Fire Protection Association

NTP: Programme national de toxicologie

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos

EPP: Équipement de protection personnelle:

Ppm: Parties par million

RoHS: Restriction des substances dangereuses

STEL Limite d'exposition de courte durée

TCC: Méthode Tagliabue en vase clos

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail